

Code couleur par secteur :

- Agronomie
- Construction
- Economie
- Hôtellerie-Alimentation-Tourisme
- Industrie
- Sciences appliquées
- Services aux personnes
- Santé
- E-Communication, média et multimédia
- Support à l'entreprise et gestion

- 1 **IPES Verviers**  
<http://www.ipesverviers.be>  
 04/279 47 73  
  - Gestionnaire de très petites entreprises
  - Coiffeur/coiffeuse
- 2 **Sainte Claire Verviers**  
<https://sites.google.com/site/cefasainteclaira>  
 087/33 70 18  
  - Auxiliaire du bâtiment
  - Carreleur/carreulse
  - Maçon/maçonne
  - Jointoyeur/jointoyeuse
  - Monteur/monteuse en sanitaire
  - Ouvrier/ouvrière en entretien du bâtiment et de son environnement
  - Ouvrier/ouvrière en peinture du bâtiment
  - Ouvrier/ouvrière plafonneur
  - Peintre décorateur/décoratrice
  - Paveur/paveuse
  - Poseur/poseuse de couvertures non métalliques
  - Carreleur/carreulse-chapiste
  - Auxiliaire de magasin
  - Equipier/équipière logistique
  - Gestionnaire de très petites entreprises
  - Magasinier/magasinière
  - Vendeur/vendeuse
  - Agent/agente de fabrication du secteur alimentaire (afa)
  - Premier commis/première commise de cuisine
  - Garçon/fille de restaurant
  - Métallier/métallièr
  - Aide logistique en collectivités
  - Technicien/technicienne de surface-nettoyeur/nettoyeuse
- 3 **Institut d'Enseignement Technique Don Bosco Verviers**  
<https://donboscoverviers.be>  
 087/33 20 08  
  - Electricien/électricienne
  - Maçon/maçonne
  - Menuisier/menusière
  - Métallier/métallièr-soudeur/soudeuse
- 4 **Institut Notre Dame Heusy**  
<https://notredameheusy.net>  
 087/29 10 70  
  - Restaurateur/restauratrice
- 5 **Ecole Polytechnique de Verviers**  
<https://provincedeliege.be>  
 087/88 00 39  
  - Jardinier/jardinière d'entretien
  - Ouvrier/ouvrière qualifié en horticulture
  - Coffreur/coffreuse
  - Maçon/maçonne
  - Menuisier/menusière d'intérieur et d'extérieur
  - Monteur/monteuse en chauffage
  - Monteur /monteuse en chauffage et en sanitaire
  - Auxiliaire de magasin
  - Vendeur/vendeuse
  - Aide mécanicien/mécanicienne garagiste
  - Mécanicien/mécanicienne d'entretien automobile
  - Tôlier/tôlièr en carrosserie
- 6 **Institut de la Providence Herve (IPH)**  
<http://iph-herve.be>  
 087/67 59 02  
  - Mécanicien/mécanicienne en cycle
  - Conducteur/conductrice de ligne de production en industrie alimentaire

- 7 **Institut Saint-Joseph Trois-Ponts**  
<https://saintjosephtrisponts.be>  
 080/68 40 69  
  - Gestionnaire de très petites entreprises
  - Vendeur/vendeuse
  - Restaurateur/restauratrice
  - Assistant/assistante de maintenance pc/réseaux
- 8 **Institut Saint-Roch Spa**  
<http://www.saint-roch.be/tr/grille-des-cours-spa>  
 087/77 23 76  
  - Coiffeur/coiffeuse

- 9 **IFAPME (CHEF D'ENTREPRISE)**  
<https://www.ifapme.be/centre-de-formations/verviers>  
 087/32 40 40  
  - Entrepreneur/entrepreneuse créateur/créatrice d'espace vert
  - Entrepreneur/entrepreneuse de parcs et jardin
  - Carreleur/carreulse
  - Menuisier/menusière d'intérieur et d'extérieur
  - Couvreur/couvreuse
  - Installateur/installatrice en électricité résidentielle
  - Installateur/installatrice en chauffage central
  - Entrepreneur/entrepreneuse en menuiserie
  - Agenceur/agenceuse d'intérieur
  - Gestionnaire de chantier
  - Metreur-deviseur/metreuse-deviseuse
  - Agent/agente immobilier
  - Candidat courtier/candidate courtière en assurance
  - Agent commercial/agente commerciale
  - Boucher/bouchère-charcutier/charcutière
  - Boulanger/boulangère-pâtissier/pâtissière
  - Coiffeur/coiffeuse
  - Confiseur/confiseuse-chocolatier/chocolatière
  - Conseiller commercial/conseillère commerciale automobile
  - Entrepreneur/entrepreneuse en e-commerce
  - Restaurateur/restauratrice
  - Traiteur-organisateur/traitresse-organisatrice de banquet
  - Cuisinier/cuisinière travaillant seul/seule
  - Guide nature
  - Premier/première chef/cheffe de rang
  - Mécanicien/mécanicienne d'entretien automobile
  - Gestionnaire d'institut de beauté
  - Gestionnaire d'un point de vente
  - Gestionnaire d'un salon de coiffure
  - Accueillant/accueillante d'enfant
  - Moniteur/monitrice d'école de conduite
  - Ambulancier/ambulancière atrup
  - Community manager
  - Web designer (ui/ux designer)
  - Conseiller en cybersécurité
  - Administrateur/administratrice réseaux systèmes
  - Employé administratif/employée administrative

- 10 **IFAPME (APPRENTISSAGE)**  
<https://www.ifapme.be/centre-de-formations/verviers>  
 087/32 54 54  
  - Entrepreneur/entrepreneuse de jardin
  - Carreleur/carreulse
  - Maçon/maçonne
  - Menuisier/menusière d'intérieur et d'extérieur
  - Monteur/monteuse en chauffage et en sanitaire
  - Ouvrier/ouvrière plafonneur/plafonneuse
  - Constructeur/conctructrice-réparateur/réparatrice de voirie
  - Couvreur/couvreuse
  - Installateur/installatrice en électricité résidentielle
  - Boucher/bouchère-charcutier/charcutière
  - Boulanger/boulangère-pâtissier/pâtissière
  - Coiffeur/coiffeuse
  - Commerçant/commerçante-détaillant/détaillante
  - Restaurateur/restauratrice
  - Mécanicien/mécanicienne d'entretien automobile
  - Préparateur/préparatrice peintre en carrosserie

- 1 **IPES Verviers**  
<http://www.ipesverviers.be>  
 Rue Peltzer de Clermont 104 | 4800 Verviers  
 04/279 47 73



- 2 **Sainte Claire Verviers**  
<https://sites.google.com/site/cefasainteclaira>  
 Rue de la Chapelle 62 | 4800 VERVIER  
 Tél : 087/33 70 18  
 coordo@scv.be



- 3 **Institut d'Enseignement Technique Don Bosco Verviers**  
<https://donboscoverviers.be>  
 Rue des Alliés 70 | 4800 Verviers  
 info@donboscoverviers.be  
 087/33 20 08



- 4 **Institut Notre Dame Heusy**  
<https://notredameheusy.net>  
 Avenue Jean Tasté 80 | 4802 HEUSY  
 087/29 10 70



- 5 **Ecole Polytechnique de Verviers**  
<http://www.epverviers.be>  
 Rue aux Laines 69 | 4800 Verviers  
 087/88 00 39



- 6 **Institut de la Providence Herve (IPH)**  
<http://iph-herve.be>  
 Avenue Reine Astrid 2a | 4650 HERVE  
 087/67 59 02



- 7 **Institut Saint-Joseph Trois-Ponts**  
<https://saintjosephtrisponts.be>  
 Avenue de La Salm 17 | 4980 Trois-Ponts  
 Tél : 087/33 70 18



- 8 **Institut Saint-Roch Spa**  
<http://www.saint-roch.be/tr/grille-des-cours-spa>  
 Rue Albin Body 26 | 4900 Spa  
 087/77 23 76



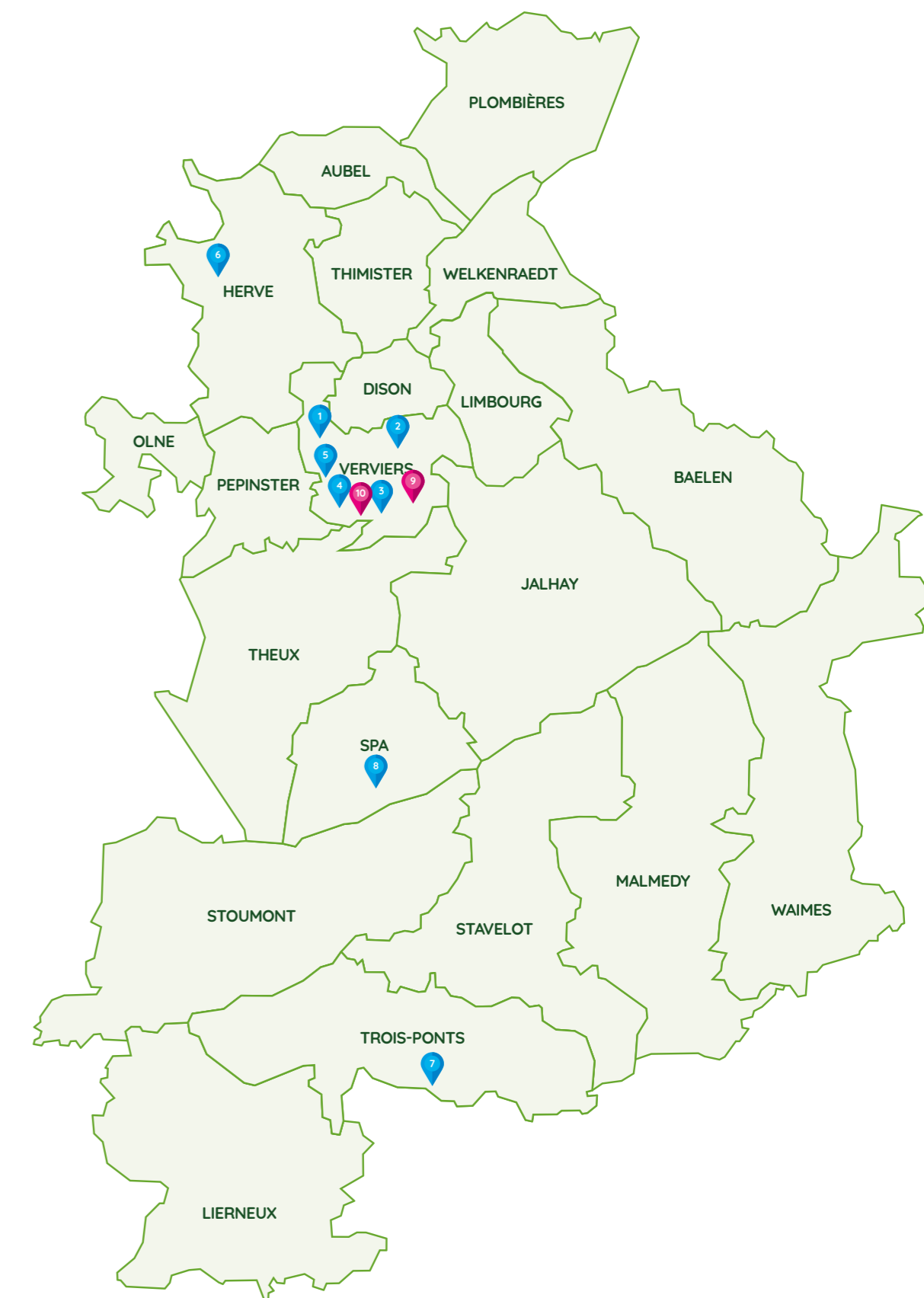
- 9 **IFAPME (CHEF D'ENTREPRISE)**  
<https://www.ifapme.be/centre-de-formations/verviers>  
 Rue de la cité 2  
 Rue de l'Est 18 (Construction) | 4800 Verviers  
 087/32 40 40  
 service.verviers@ifapme.be/Services



- 10 **IFAPME (APPRENTISSAGE)**  
<https://www.ifapme.be/centre-de-formations/verviers>  
 Rue de la cité 2  
 Rue de l'Est 18 (Construction) | 4800 Verviers  
 087/32 54 54  
 service.verviers@ifapme.be/Services



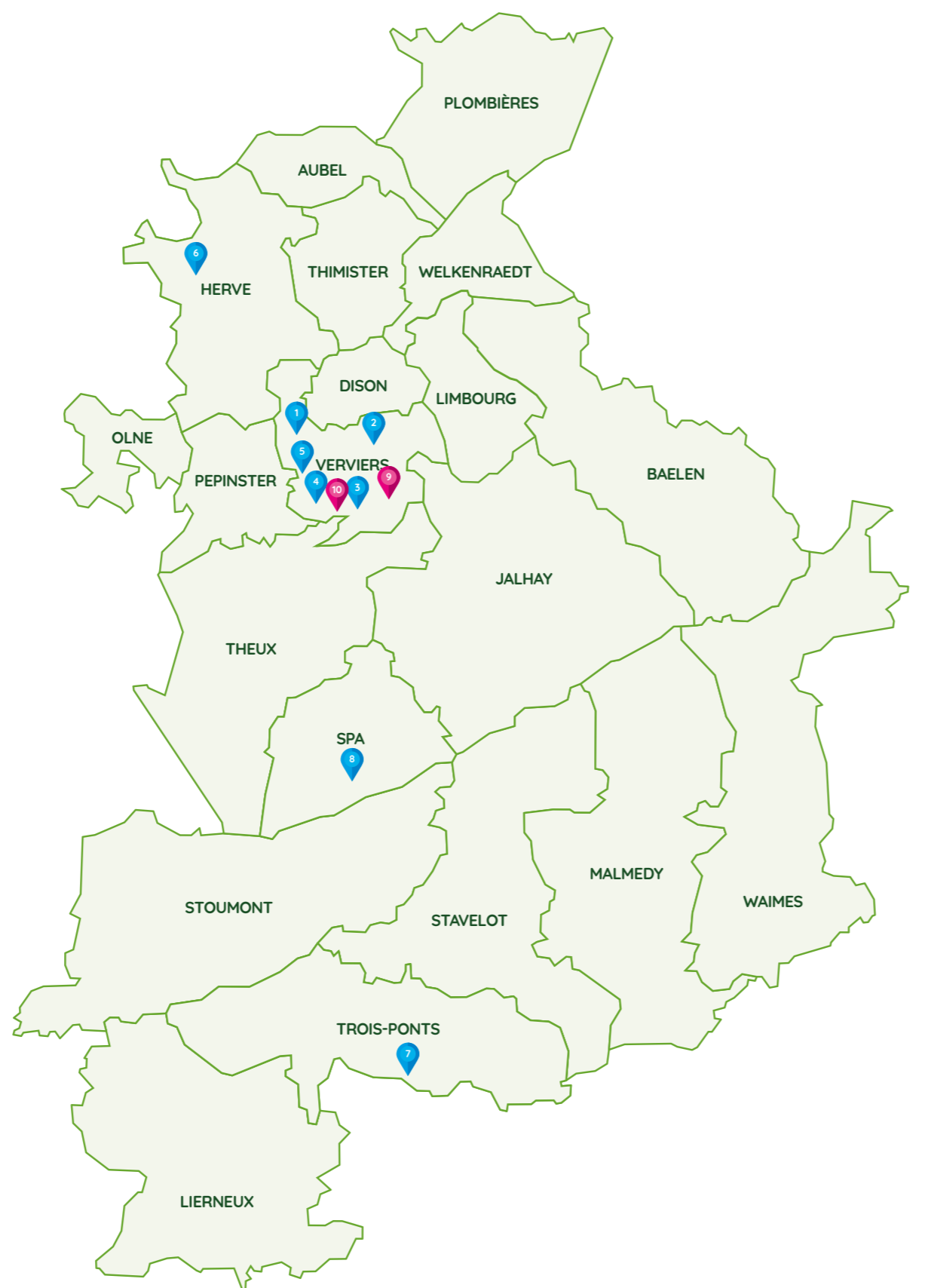
# BIEN S'ORIENTER VERS L'ALTERNANCE



- Code couleur par secteur :
- Agronomie
  - Construction
  - Economie
  - Hôtellerie- Tourisme
  - Industrie
  - Sciences appliquées
  - Services aux personnes
  - Santé
  - E-Communication, média et multimédia
  - Support à l'entreprise et gestion

- 1 IPES Verviers  
<http://www.ipesverviers.be>  
 04/279 47 73  
 ● Gestionnaire de très petites entreprises  
 ● Coiffeur/coiffeuse
- 2 Sainte Claire Verviers  
<https://sites.google.com/site/cefasainteclaira>  
 087/33 70 18  
 ● Auxiliaire du bâtiment  
 ● Carreleur/carreulse  
 ● Maçon/maçonne  
 ● Jointoyeur/pointoyeuse  
 ● Monteur/monteuse en sanitaire  
 ● Ouvrier/ouvrière en entretien du bâtiment et de son environnement  
 ● Ouvrier/ouvrière en peinture du bâtiment  
 ● Ouvrier/ouvrière plafonneur  
 ● Peintre décorateur/décoratrice  
 ● Pavéur/pavéuse  
 ● Poseur/poseuse de couvertures non métalliques  
 ● Carreleur/carreulse-chapiste  
 ● Auxiliaire de magasin  
 ● Equipier/équipière logistique  
 ● Gestionnaire de très petites entreprises  
 ● Magasinier/magasinière  
 ● Vendeur/vendeuse  
 ● Agent/agente de fabrication du secteur alimentaire (afa)  
 ● Premier commis/première commise de cuisine  
 ● Garçon/fille de restaurant  
 ● Métallier/métallièr  
 ● Aide logistique en collectivités  
 ● Technicien/technicienne de surface-nettoyeur/nettoyeuse
- 3 Institut d'Enseignement Technique Don Bosco Verviers  
<https://donboscoverviers.be>  
 087/33 20 08  
 ● Electricien/électricienne  
 ● Maçon/maçonne  
 ● Menuisier/menusière  
 ● Métallier/métallièr-soudeur/soudeuse
- 4 Institut Notre Dame Heusy  
<https://notredameheusy.net>  
 087/29 10 70  
 ● Restaurateur/restauratrice
- 5 Ecole Polytechnique de Verviers  
<https://provincedeliege.be>  
 087/88 00 39  
 ● Jardinier/jardinière d'entretien  
 ● Ouvrier/ouvrière qualifié en horticulture  
 ● Coffreur/coffreuse  
 ● Maçon/maçonne  
 ● Menuisier/menusière d'intérieur et d'extérieur  
 ● Monteur/monteuse en chauffage  
 ● Monteur /monteuse en chauffage et en sanitaire  
 ● Auxiliaire de magasin  
 ● Vendeur/vendeuse  
 ● Aide mécanicien/mécanicienne garagiste  
 ● Mécanicien/mécanicienne d'entretien automobile  
 ● Tôlier/tôlièr en carrosserie
- 6 Institut de la Providence Herve (IPH)  
<http://iph-herve.be>  
 087/67 59 02  
 ● Mécanicien/mécanicienne en cycle  
 ● Conducteur/conductrice de ligne de production en industrie alimentaire

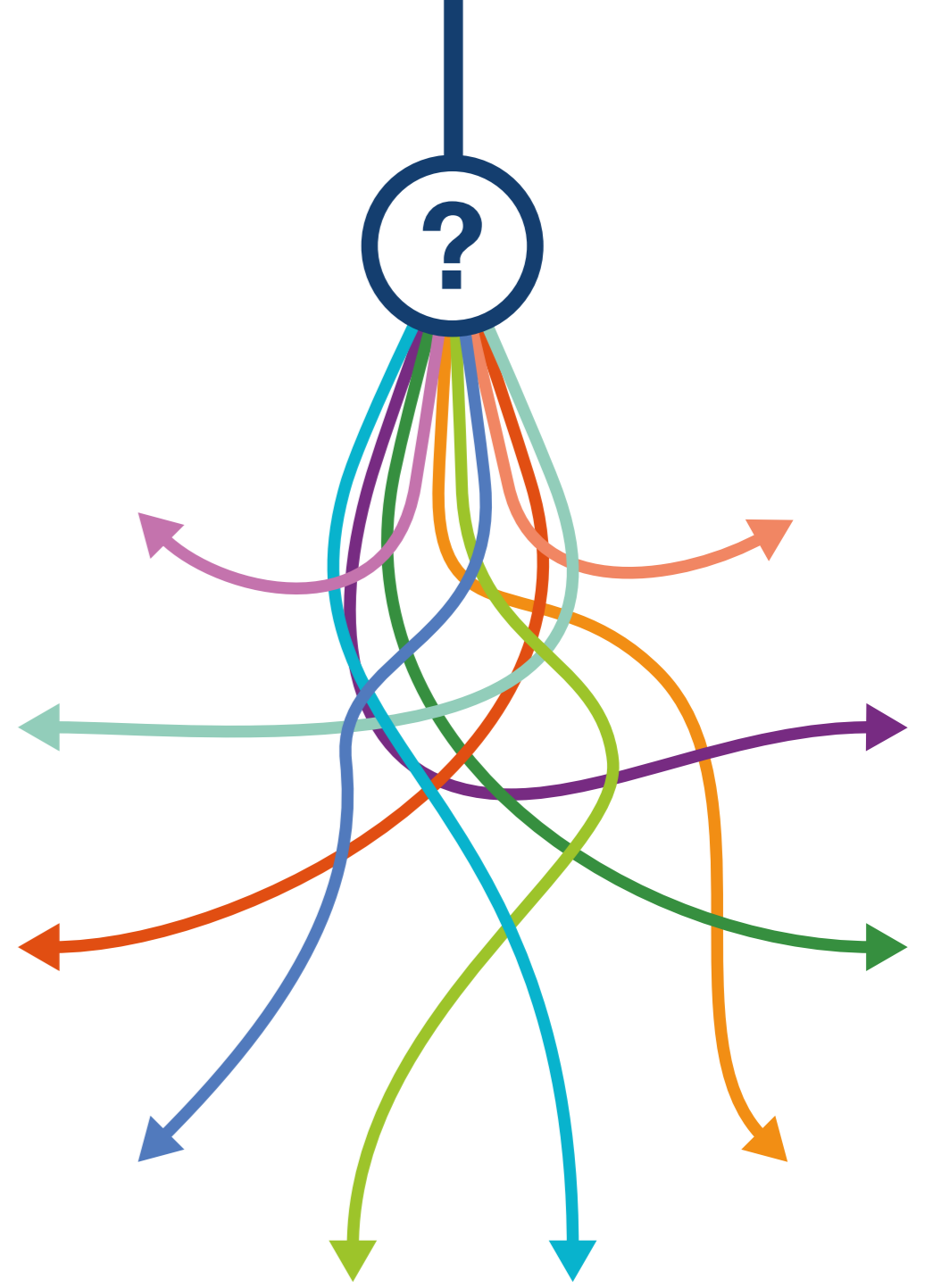
- 7 Institut Saint-Joseph Trois-Ponts  
<https://saintjosephtroisponts.be>  
 080/68 40 69  
 ● Gestionnaire de très petites entreprises  
 ● Vendeur/vendeuse  
 ● Restaurateur/restauratrice  
 ● Assistant/assistante de maintenance pc/réseaux
- 8 Institut Saint-Roch Spa  
<http://www.saint-roch.be/fr/grille-des-cours-spa>  
 087/77 23 76  
 ● Coiffeur/coiffeuse
- 9 IFAPME (CHEF D'ENTREPRISE)  
<https://www.ifapme.be/centre-de-formations/verviers>  
 087/32 40 40  
 ● Entrepreneur/entrepreneuse créateur/créatrice d'espace vert  
 ● Entrepreneur/entrepreneuse de parcs et jardin  
 ● Carreleur/carreulse  
 ● Menuisier/menusière d'intérieur et d'extérieur  
 ● Couvreur/couvreuse  
 ● Installateur/installatrice en électricité résidentielle  
 ● Installateur/installatrice en chauffage central  
 ● Entrepreneur/entrepreneuse en menuiserie  
 ● Agenceur/agenceuse d'intérieur  
 ● Gestionnaire de chantier  
 ● Metreur-deviseur/metreuse-deviseuse  
 ● Agent/agente immobilier  
 ● Candidat courtier/candidate courtière en assurance  
 ● Agent commercial/agente commerciale  
 ● Boucher/bouchère-charcutier/charcutière  
 ● Boulanger/boulangère-pâtissier/pâtissière  
 ● Coiffeur/coiffeuse  
 ● Confiseur/confiseuse-chocolatier/chocolatière  
 ● Conseiller commercial/conseillère commerciale automobile  
 ● Entrepreneur/entrepreneuse en e-commerce  
 ● Restaurateur/restauratrice  
 ● Traiteur-organisateur/traitresse-organisatrice de banquet  
 ● Cuisinier/cuisinière travaillant seul/seule  
 ● Guide nature  
 ● Premier/première chef/chef de rang  
 ● Mécanicien/mécanicienne d'entretien automobile  
 ● Gestionnaire d'institut de beauté  
 ● Gestionnaire d'un point de vente  
 ● Gestionnaire d'un salon de coiffure  
 ● Accueillant/accueillante d'enfant  
 ● Moniteur/monitrice d'école de conduite  
 ● Ambulancier/ambulancière atnup  
 ● Community manager  
 ● Web designer (ui/ux designer)  
 ● Conseiller en cybersécurité  
 ● Administrateur/administratrice réseaux systèmes  
 ● Employé administratif/employée administrative
- 10 IFAPME (APPRENTISSAGE)  
<https://www.ifapme.be/centre-de-formations/verviers>  
 087/32 54 54  
 ● Entrepreneur/entrepreneuse de jardin  
 ● Carreleur/carreulse  
 ● Maçon/maçonne  
 ● Menuisier/menusière d'intérieur et d'extérieur  
 ● Monteur/monteuse en chauffage et en sanitaire  
 ● Ouvrier/ouvrière plafonneur/plafonneuse  
 ● Constructeur/conctructrice-réparateur/réparatrice de voirie  
 ● Couvreur/couvreuse  
 ● Installateur/installatrice en électricité résidentielle  
 ● Boucher/bouchère-charcutier/charcutière  
 ● Boulanger/boulangère-pâtissier/pâtissière  
 ● Coiffeur/coiffeuse  
 ● Commerçant/commerçante-détaillant/détaillante  
 ● Restaurateur/restauratrice  
 ● Mécanicien/mécanicienne d'entretien automobile  
 ● Préparateur/préparatrice peintre en carrosserie



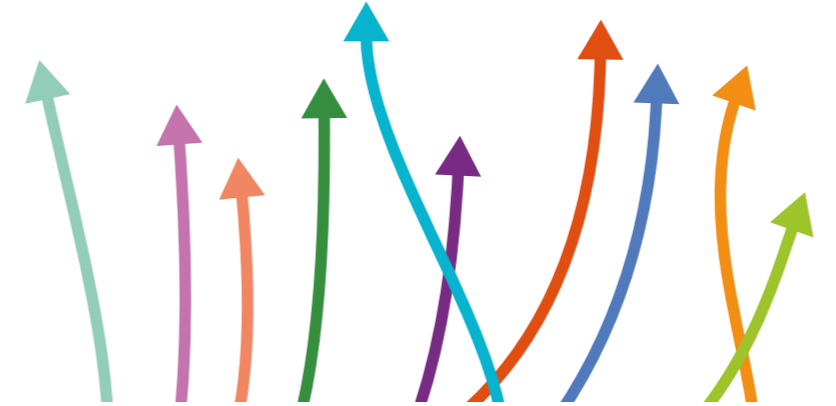
Ne pas jeter sur la voie publique | Images : © AdobeStock | Design : visible.be (25563)

- 1 IPES Verviers  
<http://www.ipesverviers.be>  
 Rue Peltzer de Clermont 104 | 4800 Verviers  
 04/279 47 73
- 2 Sainte Claire Verviers  
<https://sites.google.com/site/cefasainteclaira>  
 Rue de la Chapelle 62 | 4800 VERVIERS  
 Tél : 087/33 70 18  
 coordo@scv.be
- 3 Institut d'Enseignement Technique Don Bosco Verviers  
<https://donboscoverviers.be>  
 Rue des Alliés 70 | 4800 Verviers  
 info@donboscoverviers.be  
 087/33 20 08
- 4 Institut Notre Dame Heusy  
<https://notredameheusy.net>  
 Avenue Jean Tastié 80 | 4802 HEUSY  
 087/29 10 70
- 5 Ecole Polytechnique de Verviers  
<http://www.epverviers.be>  
 Rue aux Laines 69 | 4800 Verviers  
 087/88 00 39

- 6 Institut de la Providence Herve (IPH)  
<http://iph-herve.be>  
 Avenue Reine Astrid 2a | 4650 HERVE  
 087/67 59 021
- 7 Institut Saint-Joseph Trois-Ponts  
<https://saintjosephtroisponts.be>  
 Avenue de La Salm 17 | 4980 Trois-Ponts  
 080/68 40 69
- 8 Institut Saint-Roch Spa  
<http://www.saint-roch.be/fr/grille-des-cours-spa>  
 Rue Albin Body 26 | 4900 Spa  
 087/77 23 76
- 9 IFAPME (CHEF D'ENTREPRISE)  
<https://www.ifapme.be/centre-de-formations/verviers>  
 Rue de la cité 2  
 Rue de l'Est 18 (Construction) | 4800 Verviers  
 087/32 40 40  
 service.verviers@ifapme.beServices
- 10 IFAPME (APPRENTISSAGE)  
<https://www.ifapme.be/centre-de-formations/verviers>  
 Rue de la cité 2  
 Rue de l'Est 18 (Construction) | 4800 Verviers  
 087/32 54 54  
 service.verviers@ifapme.beServices



# BIEN S'ORIENTER VERS L'ALTERNANCE



# BIEN (S')ORIENTER VERS L'ALTERNANCE

L'alternance est une pédagogie particulière d'apprentissage

Ce type d'apprentissage est accessible à un.e jeune dès 15 ans.

Lors de sa formation, l'apprenant.e alterne chaque semaine entre suivre des cours théoriques et de pratiques professionnelles à l'école ou au centre de formation et l'apprentissage concret d'un métier en entreprise.

La formation s'organise donc dans deux lieux distincts mais complémentaires.

L'offre d'alternance du bassin de verriers, c'est plus de 100 formations parmi 9 secteurs diversifiés allant de l'agronomie, à la construction en passant par les services aux personnes et bien plus encore !

## ES-TU FAIT POUR L'ALTERNANCE\* ?

- Tu sais te lever le matin et tu aimes être à l'heure.
- Tu as envie d'apprendre un métier sur le terrain.
- Tu souhaites commencer à gagner de l'argent.
- Tu es prêt.e à t'organiser pour aller dans 2 endroits différents pour te former (école/centre de formation et entreprise).
- Tu es d'accord pour avoir des congés répartis différemment par rapport à ceux de tes amis.
- Tu sais t'adapter à la nouveauté.
- Tu aimes observer, tu es curieux.se.
- Tu essayes fréquemment de reproduire ce que quelqu'un te montre.
- Tu es courageux.se quand le rythme de travail est plus rapide.
- Tu restes calme et positif.ve si on te dit que tu dois améliorer ta façon de faire quelque chose.
- Tu sais qu'il faut du temps, de la patience et des efforts pour apprendre quelque chose de neuf.
- Tu retrouves vite ta bonne humeur si quelque chose ne se passe pas comme tu le souhaites.
- Tu établis facilement des contacts pour travailler en équipe.
- Tu as besoin de voir un résultat concret suite à tes efforts.
- Tu t'impliques dans ce que tu fais.
- Tu es intéressé.e à l'idée d'apprendre au contact de professionnel.les.

- Tu as coché 5 cases ou plus ? Va plus loin dans ta réflexion concernant cette façon de te former et trouve la filière qui te conviendra.
- Tu as coché entre 3 et 5 cases ? Réfléchis bien, c'est une filière exigeante mais tu peux y arriver si tu es motivé.e.
- Tu as coché moins de 3 cases ? Réfléchis encore avant de t'engager dans l'alternance, c'est peut-être un peu trop tôt pour toi.

## POUR T'AIDER DANS TON CHOIX :



Enseignement.be - Annuaire des centres psycho-médico-sociaux (CPMS) : clique sur les loupes pour trouver ton établissement scolaire.



Carrefour des Métiers de Verriers Le Forem

PILOTAGE	
Office de la Formation en Alternance (OFFA) (sauf les formations pour adultes de l'IFAPME)	
OPÉRATEURS DE FORMATIONS	
CEFA	IFAPME
POUVOIRS SUBSIDIANT	
Fédération Wallonie-Bruxelles	Région Wallonne
DESCRIPTION	
<p><b>Un Centre d'Education et de Formation en Alternance (CEFA)</b> est une structure qui coopère avec une ou plusieurs écoles d'enseignement secondaire organisant l'enseignement technique de qualification et/ou professionnel. Concrètement, toute école souhaitant proposer une formation en alternance doit s'associer à un CEFA. Celui-ci prendra en charge toute la partie liée à la collaboration avec l'entreprise qui accueille le jeune.</p>	<p><b>L'Institut wallon de Formation en Alternance et des indépendants et Petites et Moyennes Entreprises (IFAPME)</b> propose des formations à des métiers dans une multitude de secteurs professionnels. Ces formations sont organisées sur base du principe de l'alternance : des cours en centre de formation et une formation pratique en entreprise.</p>
LES OPÉRATEURS DE FORMATION DU BASSIN DE VERVIERS	
<p><b>2 CEFA :</b></p> <p>L'un est situé dans les locaux de l'Institut Sainte-Claire à Verviers. Ce CEFA collabore avec les écoles du réseau libre.</p> <div style="text-align: center;">  <p><b>INSTITUT SAINTE-CLAIRE</b></p> <p><b>CEFA Institut Sainte-Claire</b></p>  <p>Rue de la Chapelle, 62 4800 VERVIERS Tél : 087/33 70 18 coordo@iscv.be</p> </div> <p>L'autre est situé dans les locaux de l'Ecole Polytechnique de Verviers. Ce CEFA collabore avec les écoles des réseaux WBE et Provincial.</p> <div style="text-align: center;">  <p><b>Province de Liège</b></p> <p><b>Le CEFA EP Verviers</b></p>  <p>Rue aux Laines, 69 4800 Verviers Tél : 04/279 70 79 renaud.verbiest@provincedeliege.be</p> </div> <p><b>! ATTENTION, LE JEUNE SUIV SES COURS THÉORIQUES ET TECHNIQUES DANS LES LOCAUX DE L'ÉCOLE QUI ORGANISE LA FORMATION ET DONC PAS AU CEFA !</b></p>	<p><b>L'IFAPME :</b></p> <div style="text-align: center;">  <p><b>IFAPME</b></p> </div> <p><b>Service alternance IFAPME de Verviers</b></p>  <p>Rue de la cité, 2 – rue de l'Est, 18 (Construction) 4800 Verviers 087/32 40 40 service.verviers@ifapme.beServices</p>
DURÉE DE LA FORMATION	
1 an à 4 ans selon les profils	

DURÉE DE LA FORMATION	
1 an à 4 ans selon les profils	
CONDITIONS D'ACCÈS	
<p>Peuvent être inscrits dans un CEFA :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- les mineurs âgés, au moment de l'inscription :</li> <li>- de 15 ans accomplis s'ils ont suivi au moins 2 années de l'enseignement secondaire,</li> <li>- de 16 ans accomplis.</li> <li>- les majeurs de plus de 18 ans et de moins de 21 ans au 31 décembre de l'année civile en cours sous réserve d'avoir conclu soit : <ul style="list-style-type: none"> <li>- un contrat d'alternance,</li> <li>- toute autre forme de contrat ou de convention reconnue par la législation du travail et s'inscrivant dans le cadre d'une formation en alternance qui aura reçu l'approbation du Gouvernement de la Communauté française.</li> </ul> </li> <li>- les majeurs de plus de 21 ans et de moins de 25 ans au 31 décembre de l'année civile en cours qui bénéficient de l'enseignement secondaire en alternance depuis le 1<sup>er</sup> octobre de l'année où ils atteignent l'âge de 21 ans et qui ont conclu soit : <ul style="list-style-type: none"> <li>- un contrat d'alternance,</li> <li>- toute autre forme de contrat ou de convention reconnue par la législation du travail et s'inscrivant dans le cadre d'une formation en alternance qui aura reçu l'approbation du Gouvernement de la Communauté française.</li> </ul> </li> </ul> <p>L'inscription des jeunes peut être reçue toute l'année (sans conditions dans certaines formations).</p>	<p>Pour être inscrit à l'IFAPME, il faut :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Avoir 15 ans</b> accomplis au moment de l'inscription.</li> <li>- <b>L'âge maximum varie</b> en fonction de la durée du contrat d'alternance, établi dans le cadre du plan de formation avec le Référent IFAPME : <ul style="list-style-type: none"> <li>- pour un contrat d'alternance de 3 ans : être âgé de 23 ans maximum au 31/12 de l'année de signature,</li> <li>- pour un contrat d'alternance de 2 ans : être âgé de 24 ans maximum au 31/12 de l'année de signature,</li> <li>- pour un contrat d'alternance de 1 an : ne pas avoir atteint 25 ans à la signature du contrat.</li> </ul> </li> </ul> <p><b>Parcours</b></p> <p>Avoir fréquenté 2 années du 1<sup>er</sup> degré de l'enseignement secondaire ordinaire ou spécialisé de forme 4 ; Ou avoir suivi complètement la 3<sup>ème</sup> année de l'enseignement secondaire professionnel ordinaire ou spécialisé de forme 4 ; Ou avoir suivi complètement la 3<sup>ème</sup> année de différenciation et d'orientation au sein de l'enseignement ordinaire ou spécialisé de forme 4 ; Ou avoir suivi complètement la 2<sup>ème</sup> phase au sein de l'enseignement spécialisé de forme 3 ; Ou vous disposez d'un document annonçant que vous pouvez poursuivre votre formation en alternance. Ce document est rédigé par le conseil de classe de l'établissement que vous quittez. Il peut exister des conditions particulières pour quelques formations. Certaines formations font l'objet de conditions d'entrée spécifiques. Votre service Alternance peut vous renseigner. L'inscription des jeunes peut être reçue toute l'année.</p>
TYPES DE FORMATION	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- L'alternance (anciennement article 45) est organisée au 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> degré de l'enseignement secondaire. C'est une formation d'enseignement professionnel qui permet d'obtenir un certificat de qualification et une attestation de réinsertion vers une 4<sup>ème</sup> P ou 5<sup>ème</sup> P en alternance ou de plein exercice.</li> <li>- L'alternance dite « 49 » est une formation qui vise les mêmes objectifs, compétences et certifications que dans l'enseignement de plein exercice.</li> <li>- L'alternance dans l'enseignement spécialisé (article 47) est organisée en 3<sup>ème</sup> phase (dérogation pour la 2<sup>ème</sup> phase).</li> </ul>	<p>Selon son âge et selon son parcours scolaire, le jeune sera inscrit en « apprentissage » (moins de 18 ans) ou en « formation pour adulte » de type :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1 - Formation de coordination et d'encadrement (COEN)</li> <li>2 - Formation de chef d'entreprise (accès professionnel + gestion)</li> </ol>
TITRES OBTENUS	
<p>A l'issue de la formation en alternance, l'apprenant.e peut obtenir de la Fédération Wallonie Bruxelles :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- un certificat de qualification,</li> <li>- un certificat d'Etudes du 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> degré,</li> <li>- un <b>CESS</b>,</li> <li>- une attestation de réinsertion dans l'enseignement de plein exercice ou en alternance 49.</li> </ul>	<p>A l'issue de sa formation en alternance, l'apprenant.e obtient un <b>Certificat d'apprentissage homologué par la Fédération Wallonie-Bruxelles</b>. Le Certificat d'apprentissage permet :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- de s'insérer rapidement et valablement sur le marché de l'emploi en trouvant du travail.</li> </ul> <p><b>OU</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- de poursuivre son parcours de formation en accédant à la formation pour adulte (FCE ou COEN) de l'IFAPME.</li> </ul> <p>En plus du Certificat d'apprentissage, l'apprenant.e pourra obtenir un supplément descriptif au Certificat « Europass ».</p> <p>En plus de l'obtention d'un certificat d'apprentissage, certaines formations débouchent sur un titre correspondant au Certificat de Qualification de l'enseignement de plein exercice (CQP).</p>

<p>L'apprenant.e signe toujours un contrat avec l'entreprise où il apprendra un métier et il/elle est rémunéré.e :</p> <p>l'apprenant.e perçoit une rétribution mensuelle progressive fixée lors de la signature du contrat d'alternance. Celle-ci évolue avec le niveau de compétences professionnelles, évalué à chaque stade de la formation (A, B, C).</p> <p>Au 1<sup>er</sup> novembre 2023, les montants bruts par mois sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- au niveau A : 339,0106 €/mois,</li> <li>- au niveau B : 478,6032 €/mois,</li> <li>- au niveau C : 638,1376 €/mois.</li> </ul> <p>Ces montants sont des minima. Le patron-formateur qui le souhaite peut accorder à ses apprenants des montants plus élevés. Et différentes primes peuvent également être versées aux apprenants selon le secteur. Des frais de déplacements sont octroyés. De plus, le droit aux allocations familiales est inconditionnel pour les jeunes nés après 2001. Pour les jeunes nés avant, par contre, il y a un revenu plafond maximum autorisé pour continuer à bénéficier des allocations familiales. Cerise sur le gâteau, l'apprenant.e peut percevoir une prime !</p>	<p>Si il/elle intègre une formation pour adulte de l'IFAPME, l'apprenant.e perçoit une <b>rétribution mensuelle progressive</b> fixée lors de la signature de la convention de stage. Celles-ci évoluent selon les années de la formation. Pour les formations d'une durée totale d'un an, la rétribution mensuelle de la convention de stage est de 908,29€.</p> <p>Au 1<sup>er</sup> septembre 2023*, les montants bruts, par mois, sont :</p> <p><b>lorsque les stagiaires sont qualifiés</b> : ils sont titulaires soit d'un certificat d'apprentissage, soit d'un certificat de qualification de 4<sup>ème</sup> technique ou de 6<sup>ème</sup> professionnelle <b>dans la profession faisant l'objet de la convention de stage</b> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- en 1<sup>ère</sup> année : 908,29 € / mois,</li> <li>- les années suivantes : 1 073,49 € / mois.</li> </ul> <p><b>lorsque les stagiaires ne sont pas qualifiés</b> : ils ne sont pas détenteurs d'un des titres précités :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- en 1<sup>ère</sup> année : 625,60 € / mois,</li> <li>- en 2<sup>ème</sup> année : 908,29 € / mois,</li> <li>- en 3<sup>ème</sup> année : 1 073,49 € / mois.</li> </ul> <p>Ces montants sont des minima. Les patrons - formateurs qui le souhaitent peuvent accorder à leurs apprenants des montants plus élevés. Des <b>frais de déplacements</b> sont aussi octroyés.</p>
CONGÉS	
<p>L'apprenant.e a droit à des jours de congés : de 20 à 24 jours de vacances annuelles rémunérées en fonction du nombre de jours qu'il a travaillé l'année antérieure. + 4 semaines non-rémunérées en accord avec l'entreprise et le référent (pas d'application en formation pour adulte à l'IFAPME). + les apprenants du secteur de la construction bénéficient de 12 jours de repos compensatoires (à déduire des 20 jours non rémunérés).</p>	
ENCADREMENT DES APPRENANT.E.S	
<p>Un.e accompagnateur/trice au CEFA + un tuteur/tutrice en entreprise</p>	<p>Un.e référent.e + un tuteur/tutrice en entreprise</p>
RÔLES DES ENCADRANT.E.S	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Accueillir l'apprenant.e et prendre connaissance de ses besoins et motivations, vérifier s'il remplit les conditions d'admission et élaborer son plan de formation.</li> <li>- Informer et accompagner l'apprenant.e dans la recherche d'entreprise d'accueil.</li> <li>- Encadrer et accompagner pendant toute la durée de la formation par des entretiens individuels et visites en entreprise.</li> <li>- Prévenir les risques d'abandons prématurés et accompagner en cas de rupture et en fin de parcours.</li> </ul>	
COMMENT TROUVER L'ENTREPRISE OÙ L'APPRENANT.E IRA TRAVAILLER ?	
<p>Les référent.es IFAPME et CEFA sont disponibles pour accompagner l'apprenant.e dans la recherche d'entreprise mais l'apprenant.e effectuera les démarches en toute autonomie. De plus, depuis juin 2023, dès qu'ils/elles sont inscrits, les apprenant.es inscrits en alternance peuvent consulter la plateforme STAGE+ sur laquelle les entreprises formatrices agréées peuvent déposer leur offre de formation.</p>	
PASSERELLES ENTRE CEFA ET IFAPME	
<p>Certaines passerelles entre deux types de structures de formation sont possibles. Elles doivent être analysées au cas par cas en tenant compte des spécificités des CEFA qui relèvent de l'enseignement FWB et de celle de l'IFAPME qui relèvent de la formation en RW.</p>	

